

Compte rendu

Conseil Municipal du 06/ 12/ 10

Absents : Hervé Le Mens donne pouvoir à Mr le Maire
 Yvon Le Bras donne pouvoir à Julien Poupon
 Rémy Le Berre donne pouvoir à Nathalie Abiven

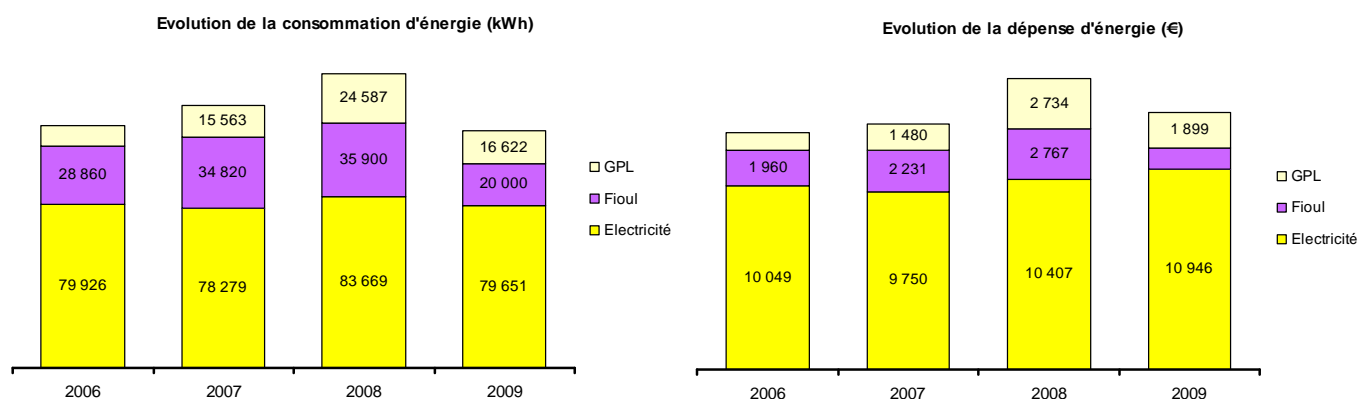
En préambule Mr le Maire tient à remercier au nom de la commune le personnel communal, durement mis à l'épreuve face aux conditions météorologiques que nous avons dû affronter en cette semaine de début décembre. Il a pu être constaté une bonne gestion de la crise au niveau de l'école, ainsi que de la voirie.

Vote du compte rendu du précédent Conseil Municipal : 14/14

I BILAN ENERG'ENCE

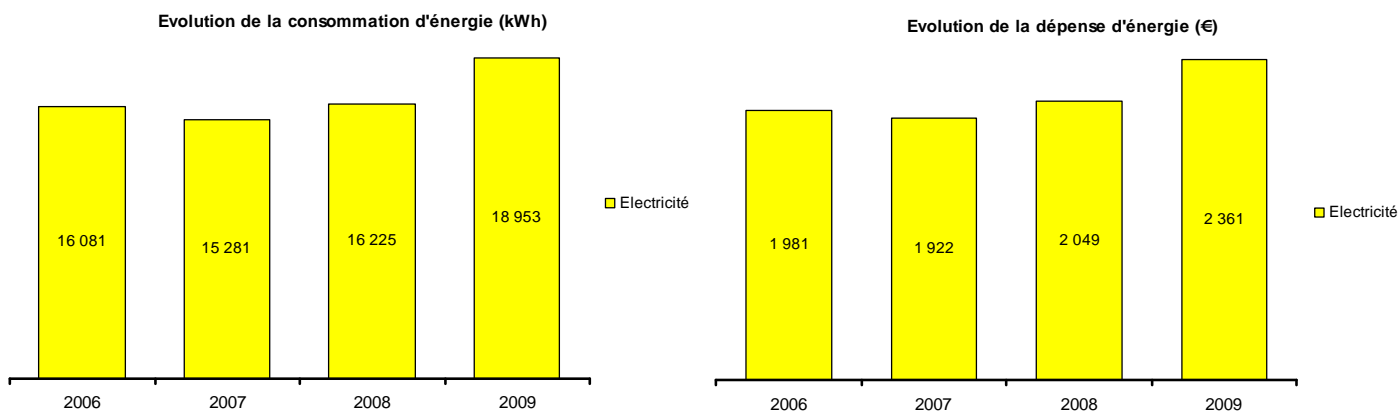
Evolution des consommations et dépenses d'énergie

ECOLE



Evolution des consommations et dépenses d'énergie

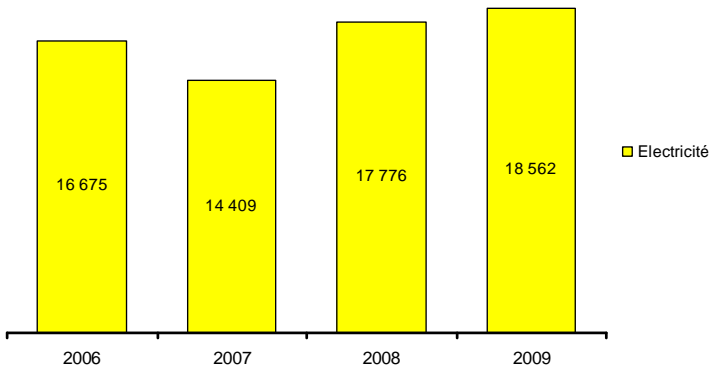
MAIRIE



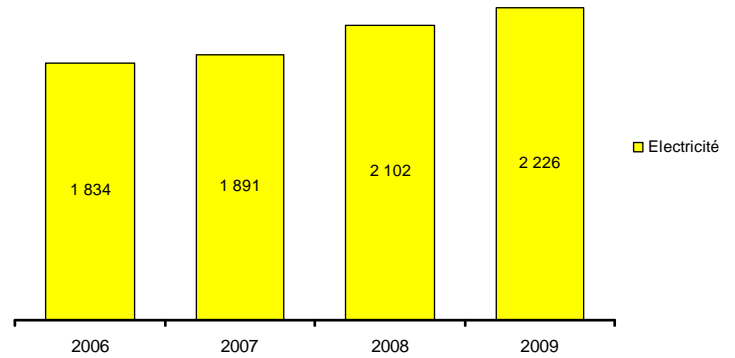
Evolution des consommations et dépenses d'énergie

TY KREIS-KER

Evolution de la consommation d'énergie (kWh)



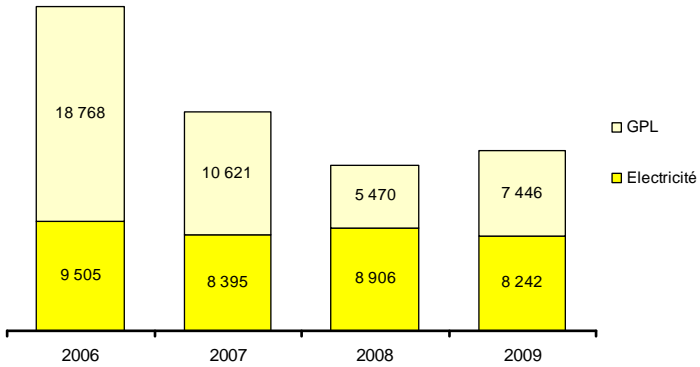
Evolution de la dépense d'énergie (€)



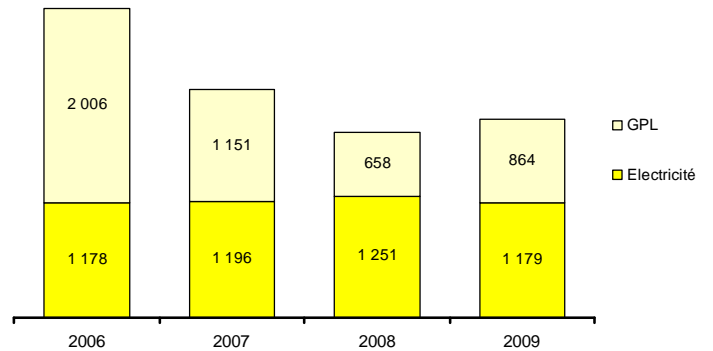
Evolution des consommations et dépenses d'énergie

VESTIAIRE FOOT / CLUB HOUSE

Evolution de la consommation d'énergie (kWh)



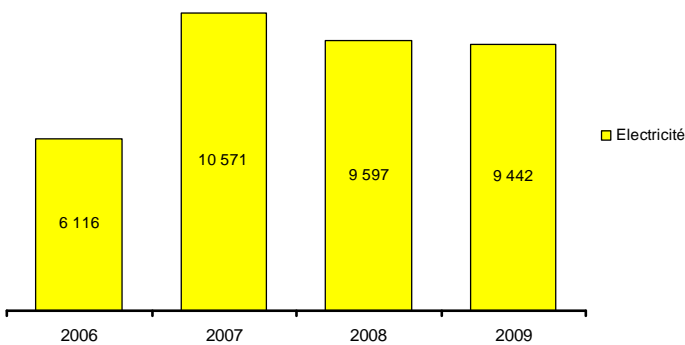
Evolution de la dépense d'énergie (€)



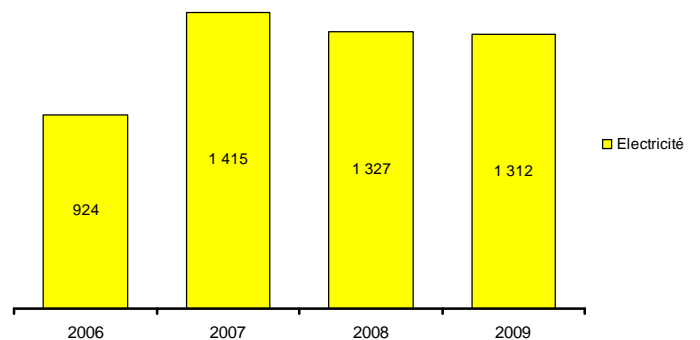
Evolution des consommations et dépenses d'énergie

TY AN HOLL

Evolution de la consommation d'énergie (kWh)



Evolution de la dépense d'énergie (€)

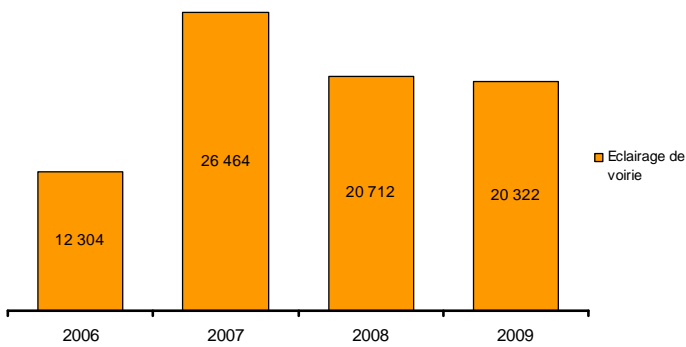


Evolution des consommations et dépenses d'énergie

ECLAIRAGE PUBLIC

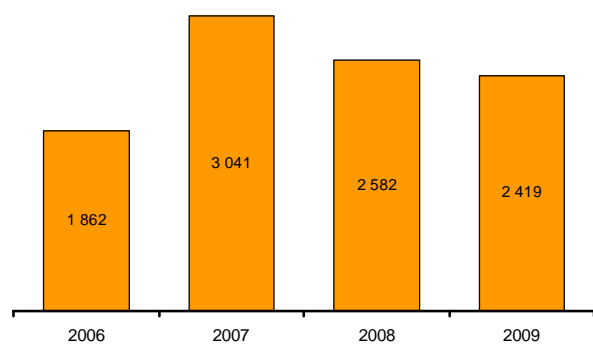
Evolution de la consommation d'énergie par type d'équipement (kWh)

Eclairage public



Evolution de la dépense d'énergie par type d'équipement (€)

Eclairage public

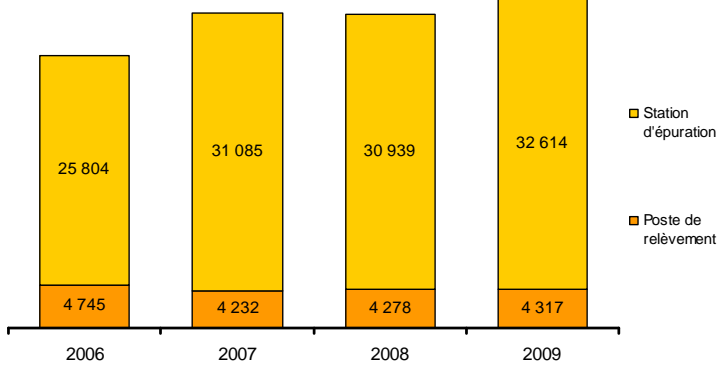


Evolution des consommations et dépenses d'énergie

ASSAINISSEMENT

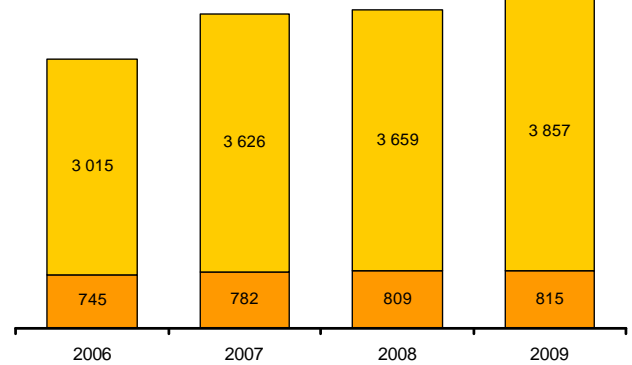
Evolution de la consommation d'énergie par type d'équipement (kWh)

Assainissement



Evolution de la dépense d'énergie par type d'équipement (€)

Assainissement

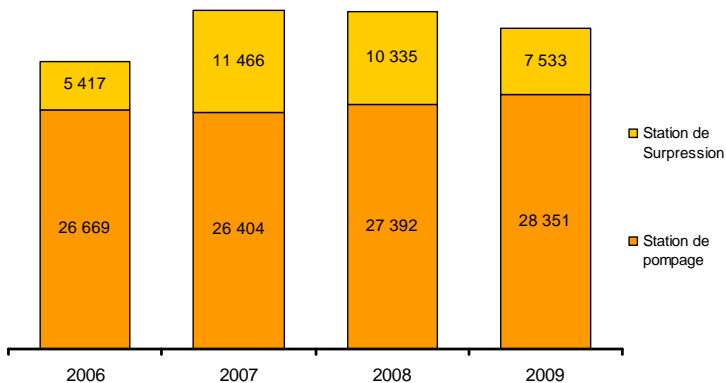


Evolution des consommations et dépenses d'énergie

EAU

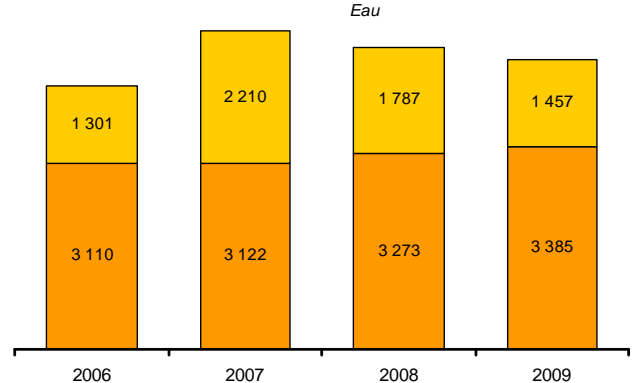
Evolution de la consommation d'énergie par type d'équipement (kWh)

Eau



Evolution de la dépense d'énergie par type d'équipement (€)

Eau



René Raud nous rappelle que suite à la sensibilisation du personnel de l'école, après observation, il a été constaté

1/ des traces d'humidité dans le bâtiment Brossolo (manque de VMC)

2/ dans certaines classes les ordinateurs doivent rester en veille à cause des prises difficilement accessibles, il faudra prévoir un investissement de multiprises plus pratiques.

3/ il y a encore moyen de diminuer les dépenses d'énergie tout en gagnant du confort par l'isolation, par des comportements différents, par l'utilisation au mieux de certaines salles.

Nous pouvons constater que nous sommes dans une démarche positive et que de nombreuses améliorations ont déjà pu être constatées.

Monsieur le Maire se réjouit car, enfin, nous avons un bilan précis avec comparatifs et objectifs.

Je ne peux passer sous silence la réflexion de René «on n'a pas toujours tout bon du premier « coup » !!

II LES TARIFS COMMUNAUX

Julien nous présente les nouveaux tarifs que nous devons voter :

Commune de Saint-Urbain



CANTINE

Désignation	2010	Proposition 2011
Garderie (heure)	2,02	2,06
Garderie (1/2 tarif pour 3 ^{ème} enfant)	1,00	1,03
Goûter garderie	0,55	0,56
Collation maternelle (trimestre)	9,75	9,90
Coût panier (droit de place)	1,35	1,35

EAU

Désignation	2010	Proposition 2011
Abonnement	49,10	50,13
0 à 150 m ³	0,76	0,77
151 à 300 m ³	0,70	0,71
> 301 m ³	0,59	0,61
Forfait branchement	512	523



ASSAINISSEMENT

Désignation	2010	Proposition 2011
Abonnement	51,42	52,96
m ³	0,97	0,99
PRE	1749	1793

Commune de Saint-Urbain



TY KREIS-KER

Désignation	2010		Proposition 2011	
	Contribuables/ asso. extérieures	Commerçants et société privée	Contribuables/ asso. extérieures	Commerçants et société privée
Salle A + local service	202	240	210	259
Salle B	41	47	43	51
Salle C + local service	61	71	64	77
Toutes les salles	282	330	294	356
1 table + 4 chaises	4,90	/	4,90	/
1 grande table + 8 chaises	8,00	/	8	/
1 table seule	2,90	/	2,90	/
4 chaises	2,90	/	2,90	/

TY AN HOLL - Salles du bas

Désignation	2010	Proposition 2011
Apéritif, goûter, réunion	51	53
Repas ou autre (incluant la soirée)	102	105
Allée de boules	8,00	8

Chauffage A : 10 €
Chauffage B ou C : 5 €

En cas de non propreté, tarif horaire de nettoyage : 16 €

Commune de Saint-Urbain



FAX (5 feuilles)

Désignation	2010	Proposition 2011	
France	1,5	Finistère/ France	1,5
Etranger	2	Etranger	2

APPARTEMENTS

Désignation	2010	Proposition 2011
Loyer appartement	257	260
Loyer salon coiffure	253,50	256



REMORQUE

Désignation	2010	Proposition 2011
Location remorque	30	35

PHOTOCOPIEUSE

Désignation	2010	Proposition 2011
Photocopie	0,15	0,15

Présenté au CM n°27 du 6 décembre 2010

Commune de Saint-Urbain



CIMETIERE

Désignation	2010	Proposition 2011
15 ans (2m ²)	102	104
15 ans (4m ²)	204	208
30 ans (2m ²)	123	125
30 ans (4m ²)	245	250
50 ans (2m ²)	368	375
50 ans (4m ²)	740	745
Caveaux 6 pl hors conc.	1703	1731
Caveaux 4 pl hors conc.	1473	1497

MINI CONCESSIONS

Désignation	2010	Proposition 2011
15 ans	740	755
30 ans	970	989

JARDIN DU SOUVENIR

Désignation	2010	Proposition 2011
Dispersion des cendres	30	30
Pose de plaque pour 15 ans	100	100



COLOMBARIUM

Désignation	2010	Proposition 2011
15 ans	604	610
30 ans	896	900

Présenté au CM n°27 du 6 décembre 2010

Nous pouvons constater que notre approvisionnement d'eau en régie communale nous permet d'avoir une eau de qualité à un prix des plus raisonnables.

Vote 14/14

III LE SDEF Nouvelle réglementation

Alors que l'électrification des villes a commencé dès la fin du 19^e siècle, celle des campagnes fut plus tardive et difficile, en particulier à cause de la dispersion de l'habitat qui rebutait les sociétés privées.

Sous l'impulsion des pouvoirs publics (loi du 2 août 1923), les communes se sont regroupées pour créer les SIER (syndicats intercommunaux d'électrification rurale) pour construire les réseaux avec des prêts de l'état.

Puis en fin 1936, la création du FACE (Fond d'Amortissement des Charges d'Électrification Rurale) a compensé le désengagement de l'état par la perception d'une taxe sur les recettes des sociétés distributrices, sociétés remplacées en avril 1946 par la création d'EDF.

Quelques temps après, en 1948, le syndicat départemental des collectivités concédantes d'électricité du Finistère (SDEF) voit le jour.

Il faut attendre 1992 pour que tous les SIER transfèrent leur pouvoir concédant au SDEF qui modifie ses statuts et change de nom en juillet 2006 (SDEF pour syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère).

Les travaux d'électrification concernent l'éclairage public, les renforcements et extensions de réseaux ainsi que leur enfouissement et leur sécurisation. Ils sont financés par le FACE, la TLE (taxe locale d'électricité), la PCT (part couverte par le tarif), les programmes SDEF et PAMELA (programme d'amélioration esthétique des lignes aériennes), la redevance R2 et la participation des communes.

Aujourd'hui le SDEF est l'autorité concédante du service public de l'électricité sur son territoire, bien que les collectivités restent propriétaires des réseaux électriques basse et moyenne tension. ERDF (émanation d'EDF pour la distribution électrique) a la gestion de ces réseaux à travers un contrat de concession de 30 ans signé en 1993.

La cour de justice européenne considère que les marchés passés par les SIER sont irréguliers : il ne devrait y avoir qu'un marché pour le département passé par le SDEF. A ce titre les SIER ne doivent donc pas exercer la maîtrise d'ouvrage, contrairement à ce qui se passe actuellement.

Les SIER doivent donc disparaître. L'échéance est fixée au 1^{er} janvier 2014 au plus tard. De plus, pour forcer la main aux réticents, le conseil du FACE (qui gère une grande partie du financement) a mis en place des pénalités à partir de l'année prochaine (10% en 2011, 20% en 2012 et 30% en 2013) si le SDEF n'a pas la maîtrise d'ouvrage sur le département.

Lors de la dernière réunion du SIER de Daoulas (dont nous faisons partie), le 30 novembre dernier, nous avons autorisé, par vote, son président à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le SDEF afin d'éviter ces pénalités.

En contre partie, le SDEF « rétrocèdera » la maîtrise d'ouvrage jusqu'à fin 2013, le temps de définir des règles communes avant le transfert effectif. En effet chaque SIER ayant élaboré indépendamment ses propres règles de fonctionnement, l'harmonisation au niveau départemental qui est un gros travail, doit se faire dans le calme et sans précipitation.

IV LES TRAVAUX

Bernard nous fait le point sur les travaux en cours

- Réception des travaux de voirie de la voie romaine, après contrôles quelques travaux restent à effectuer sur la route de Penhep
- Travaux accessibilité

Notre commune sera bien en avance par rapport à ses voisines dans l'exécution de ces travaux. Saint-Urbain est sans doute une des 1^{ères} communes de la CCPLD à avoir commencé.

- Les travaux de voirie de la route de Kerdaoulas, Créach Balbé doivent être finis le 7/12/10, la commune sera vigilante à la réception des travaux pour différentes raisons.

V SUBVENTION

Livre échange après la tenue de leur manifestation sur le roman policier (dans le cadre du 20^{ème} anniversaire) demande une subvention exceptionnelle de 130 €. Octroi de cette somme.

Vote 14/14

VI AUTORISATION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Sur les conseils du trésorier, afin de pouvoir payer certaines factures, une délibération est nécessaire pour autoriser Mr le Maire à un règlement à hauteur d'un quart en plus des sommes budgétées pour 2010.

VII ECO-FAUR

Une rencontre a été organisée le 23 novembre dernier avec Daniel Cueff et deux techniciens. Un point a été fait sur notre dossier, certains compléments d'information seront nécessaires car notre montage n'est pas présenté de façon habituelle. Un déplacement est prévu sur notre commune le 17 décembre, celui-ci est plutôt de bon augure pour la suite du dossier.

VIII STATION D'EPURATION N°2

Après la commission qui a présenté le dossier d'appel à candidature pour définir un maître d'œuvre, il reste jusqu'au 13 Janvier 2011 pour répondre à cet appel d'offre. Nous serons à même une fois ce maître d'œuvre choisi de pouvoir entériner un choix de station, à savoir roseaux filtrants ou disques biologiques qui semblent être parmi les deux solutions envisageables.

IX DIVERS

Les illuminations de Noël seront mises en place le 15/12/2010 et se termineront le 03/01/2011. La commune renonce à l'illumination sur les lampadaires, la pose ne peut être effectuée par les agents communaux !!! L'ensemble de l'église sera lui éclairé en basse consommation.

X TAXI RAG TIME

La commune a perdu son procès contre cette concession de taxi qui n'a jamais exercé sur la commune. La concession pour sa défense a fait jouer un vice de forme dans la procédure en argumentant la non connaissance des mises en demeure. A noter que les lettres recommandées n'ont jamais été retirées à la poste.

XI LA PAROLES AUX ADJOINTS

Pascale Corre

- Le Graff du terrain est terminé, très beau résultat et parfaite organisation. Pascale aimerait que soit fait une inauguration.

- Certains jeux ont été supprimés à l'école

- Politiques enfance/jeunesse

Une réunion s'est tenue à Logonna-Daoulas pour faire un bilan sur « l'intercommunalité du sud » !! La position de notre commune de ne pas participer à la micro-crèche a été exposée lors de cette réunion. Ce ne fut pas une surprise, d'autres communes continuent à réfléchir.

- Le foyer

Un essai de motivation pour d'autres foyers a été mis en place, passage en cm2, mails aux familles. Deux sorties sont proposées : -Soprano- et le match de foot Brest-Montpellier

- EHPAD

La commune participera à hauteur de 200 € pour la fin de l'année

- Fête de la St URBAIN

mise en place du concours de dessin par le C.M.J

Bernard Cornec

Bernard nous a déjà proposé un point sur les travaux et n'a rien à rajouter

Nathalie Abiven

- le 18 décembre ce sera la « fête de la St Urbain », expo de peinture, concours de dessins, boum, arrivée du Père Noël en calèche, contes , musique , il y aura aussi la présence d'un magicien

professionnel. Nathalie parle de passer la main pour l'organisation de cette manifestation, elle pense que la commune n'a pas vocation à organiser ce genre de fête, certains membres du conseil réagissent, une discussion sera la bienvenue pour l'année prochaine.

- **Les chemins**

Les conventions avec Mme De Boisanger et ses fils sont parties pour être signées, ainsi que celles avec Rémi Le Berre. Les choses avancent !!!

- **SIVURIC**

Le portage à domicile donne satisfaction aux quatre récipiendaires de notre commune. Un remerciement au passage à Sébastien Le Berre qui est allé livrer les repas en tracteur pendant notre période neigeuse. Les nouveaux véhicules de livraison sont arrivés à Daoulas, mais hélas un est déjà en panne.

Sébastien Gallet

Sébastien nous a déjà exposé les méandres du dossier « Eco-Faur ». Des travaux de lotissements vont commencer.

Julien Poupon

- Julien revient sur l'exposition du 11 novembre et tient à remercier particulièrement Jean-Luc Richard pour le travail remarquable.
- Le projet de « chemin communautaire » progresse, une réunion a eu lieu à Daoulas pour la partie le long de la Mignonne.

XII LA PAROLE AUX CONSEILLERS

Fanch Dantec

- Y aura -t-il quelque chose de fait pour le « pédibus » ? une chicane par exemple. Le problème n'a pas encore été discuté. Il est à noter qu'une chicane n'empêcherait pas le passage des cyclos, car elle doit aussi laisser la place pour un fauteuil... Affaire à suivre.
- Il y a eu pas mal de monde au dernier « café jardin », le programme pour l'année 2011 a été arrêté. L'intervention d'un intervenant extérieur (Charly de la MAB) a été financé par la subvention, il est à noter qu'une subvention du Syndicat de Bassin pourrait favoriser une action « jardiner au naturel ».
- **Chemin du Pilhaouer**
Déjà deux journées d'action ont été menées : pose d'un pont et démarrage d'une banquette sur le côté. Un groupe motivé est présent sur ces travaux, cette partie sera bientôt terminée.

- Lié aux intempéries, 70 plateaux repas n'ont pas été utilisés lors d'une journée annulée par un groupe prévu à Créac'h Balbé. Les plateaux ont pu être distribués grâce à un petit groupe en lien avec le CCAS, il pourrait être imaginé la création d'un réseau en cas de renouvellement d'un événement de ce genre.

René Raud

- Un balisage « solaire » du pédibus avait été imaginé, il faudra renoncer à cette éventualité pour revenir à un éclairage traditionnel. Le matériel proposé n'est pas encore assez fiable, les risques de vol sont grands, il nous faudra encore patienter quelques années.
- Le syndicat d'électrification pourrait intervenir à partir de Park Nevez
- René se propose de réviser le panneau de signalisation de vitesse.

Les vœux de la municipalité auront lieu le 07 janvier 2011, à cette occasion Monsieur le Maire remercie Françoise Corre pour le don du dessin qui servira de carton d'invitation.

La parole aux personnes présentes

Le prochain conseil municipal aura lieu le 11 janvier 2011